

Nouvelles pratiques sociales



Jean-Bernard Robichaud et Claude Quiviger, *Des communautés actives*, Montréal, Éditions Michel Henry, 1990, 236 p.

Roger Guy

Volume 4, Number 1, Spring 1991

Coopération internationale : nouveaux défis

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301131ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301131ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Guy, R. (1991). Review of [Jean-Bernard Robichaud et Claude Quiviger, *Des communautés actives*, Montréal, Éditions Michel Henry, 1990, 236 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 4(1), 209–212. <https://doi.org/10.7202/301131ar>



Des communautés actives

*Jean-Bernard ROBICHAUD et Claude QUIVIGER
Montréal, Éditions Michel Henry,
1990, 236 p.*

Publié sous l'égide du Conseil canadien de développement social, cet ouvrage présente la situation des centres communautaires locaux de services sociaux et de santé dans l'ensemble du Canada. Jean-Bernard Robichaud et Claude Quiviger ont voulu faire une étude exploratoire, descriptive et comparative de ces centres et dégager des perspectives d'avenir.

Nous nous retrouvons devant une de ces études pancanadiennes typiques dans lesquelles on regroupe dans une même catégorie des réalités sans doute comparables, mais dont le rapprochement ne laisse pas de nous paraître étrange.

À y regarder de près cependant, force est de constater encore une fois que des besoins semblables appellent des réponses qui se ressemblent et que l'entreprise qui consiste à regrouper pour mieux décrire et comparer n'est pas si hasardeuse qu'il y paraît de prime abord. Malgré les difficultés méthodologiques, les auteurs de cette étude arrivent à nous présenter une vision éclairante de l'état de développement des services communautaires de santé et d'aide sociale à l'échelle du pays.

Voici le genre d'informations qu'on peut trouver dans cet ouvrage:

- Il existerait environ 1 100 centres communautaires au pays.
- Ces centres sont jeunes: 11 ans en moyenne.

- Les populations locales, et non l'État, sont à l'origine de la mise sur pied de ces centres dans 62 % des cas.
- Les services intégrés (de santé et de services sociaux) ne sont dispensés que dans 38 % des centres (surtout au Québec et en Saskatchewan).
- Ces centres ont en moyenne 24 employés.
- La participation des populations des services se pratique surtout par le biais des conseils d'administration.
- Le financement de ces centres est principalement d'origine publique et le budget moyen varie de 1 à 2 millions \$.

En introduction à leur étude, les auteurs nous indiquent que leur démarche vise à apporter une réponse à cette question centrale: Existe-t-il une relation entre la théorie de l'action communautaire et la pratique de ces milliers d'organismes locaux qui se qualifient de communautaires? La suite de l'étude se divise en trois parties: le cadre conceptuel et méthodologique (chapitres 1 et 2), les faits observés (chapitres 3 à 10) et enfin les perspectives d'avenir et les questions à résoudre (chapitre 10).

Pour clarifier les concepts de base, les auteurs ont recours aux définitions classiques telles que développées par Warren et Barclay mais aussi, plus près de nous, aux écrits de Groulx (Université de Montréal) qui leur permettent de distinguer les trois courants de pensée qui traversent actuellement l'action des gouvernements dans le développement des services sociaux et de santé et qui, partant, influencent l'orientation des centres communautaires. Il s'agit du courant néo-libéral, du courant socio-institutionnel et du courant socio-communautaire. Cette distinction joue un rôle important dans la suite de l'étude et particulièrement dans le choix de la cinquantaine de variables qui font l'objet de vérification et qui permettent de caractériser les centres communautaires selon principalement leur orientation, leur mode de fonctionnement et leur financement.

Les chapitres 3 et 4 de l'étude tentent de dégager l'orientation générale des centres en considérant les services qu'ils offrent, mais aussi diverses caractéristiques telles que l'instance créatrice, le statut public ou privé, le territoire et les communautés desservies, etc.

Les trois chapitres suivants portent sur le fonctionnement des centres à travers les dimensions ressources humaines, accessibilité et mode de participation des clientèles et du personnel à la gestion des centres. Le chapitre 8 traite du financement et le chapitre 9 clôt la partie de l'ouvrage qui porte sur les faits observés en regroupant les comparaisons interprovinciales; ce dernier chapitre est bien construit et donne rapide-

ment des indications claires sur la situation des centres communautaires de chacune des provinces par rapport à l'ensemble des autres provinces.

Le portrait global qui ressort de la partie descriptive de l'ouvrage est riche de diversités et il s'en dégage une impression de dynamisme. Peut-être est-ce ce qui a conduit les auteurs à donner à leur ouvrage le titre que l'on connaît. Les communautés seraient actives par le fait de la présence en leur sein d'un centre communautaire de services sociaux et de santé. Pourtant, à y regarder de près, cela ne va pas de soi. Les liens entre les communautés et les centres sont peu développés. Ainsi l'implication des populations et des clientèles dans les prises de décision ne se réalise somme toute que par le mécanisme de l'élection de représentants au conseil d'administration des centres et la proportion de ces représentants est en moyenne de huit sur treize. Quant au financement, 78 % des centres obtiennent plus de 50 % de leur budget de sources publiques.

Force est de constater que l'approche socio-institutionnelle est prépondérante dans le fonctionnement des centres. Dans la majorité des cas, l'État finance, définit les programmes et assure sa présence dans la gestion quotidienne. Signalons toutefois que l'étude révèle que deux types de centres se détachent du peloton principal et s'en distinguent par leur caractère plus communautaire: il s'agit des centres privés dont les services s'adressent à des populations cibles spécifiques (généralement des groupes ethniques ou des femmes) et des centres de santé fonctionnant selon le mode coopératif tel qu'implantés depuis 30 ans en Saskatchewan.

Le dernier chapitre de l'étude porte sur les perspectives d'avenir. Celles-ci sont étudiées à partir des réponses à des questions d'opinion et de perception que les auteurs de l'étude ont ajoutées à leur questionnaire principal, dont l'objectif était d'abord descriptif. Ces questions cherchaient à situer les répondants dans l'un ou l'autre des courants de pensée néolibéral, socio-institutionnel ou socio-communautaire. Les auteurs semblent dire que les opinions et perceptions des répondants sont un facteur déterminant en ce qui concerne les perspectives d'avenir des centres communautaires. L'analyse de ces opinions et perceptions révèle que la majorité des répondants (qu'on présume être les administrateurs des centres) perçoivent le rôle des gouvernements selon une perspective socio-communautaire. Cette conclusion n'est toutefois pas très convaincante étant donné, d'une part, le nombre limité d'énoncés permettant d'en juger et, d'autre part, la réponse insolite donnée à une autre question qui révèle que seulement 29 % des répondants perçoivent les populations à desservir comme aptes à s'organiser et comme partenaires dans la gestion des programmes.

Le parti pris des auteurs pour l'approche socio-communautaire nous paraît inspirer la conclusion qu'ils tirent à la toute fin de leur ouvrage, selon laquelle l'étude réalisée permet de valider le modèle socio-communautaire. Précisons que cette conclusion constitue leur réponse à la question posée au départ sur la relation entre la théorie de l'action communautaire et la pratique des organismes communautaires.

Cette relation existe, selon les auteurs Robichaud et Quiviger, et l'observation permet de le vérifier. Pourtant, une autre lecture peut être faite de la réalité observée: la majorité des centres communautaires au Canada sont déjà fortement pénétrés de l'intérieur par le courant socio-institutionnel et les pratiques communautaires y ont peu de place.

Et cela ne surprend pas: en l'absence de militantisme et de mouvement social, ainsi que le démontre Alain Touraine, l'institution et les pratiques institutionnelles prennent toute la place; les pratiques sociales ont peu de chance de se développer s'il n'y a pas la présence d'un mouvement social pour les soutenir, les inspirer et les dynamiser.

Retenons, en conclusion, que cette étude se veut d'abord descriptive et que cet objectif est atteint de façon plus que satisfaisante. À ce titre, elle constitue une référence précieuse pour toute personne impliquée dans la gestion des centres communautaires de même que pour les étudiants, les professeurs et les chercheurs qui trouveront dans cet ouvrage des informations essentielles sur un type d'institution qui rend des services importants, bien qu'il cherche encore à se définir et qu'il n'ait pas encore trouvé sa forme la plus accomplie.

Roger Guy
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue